



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier



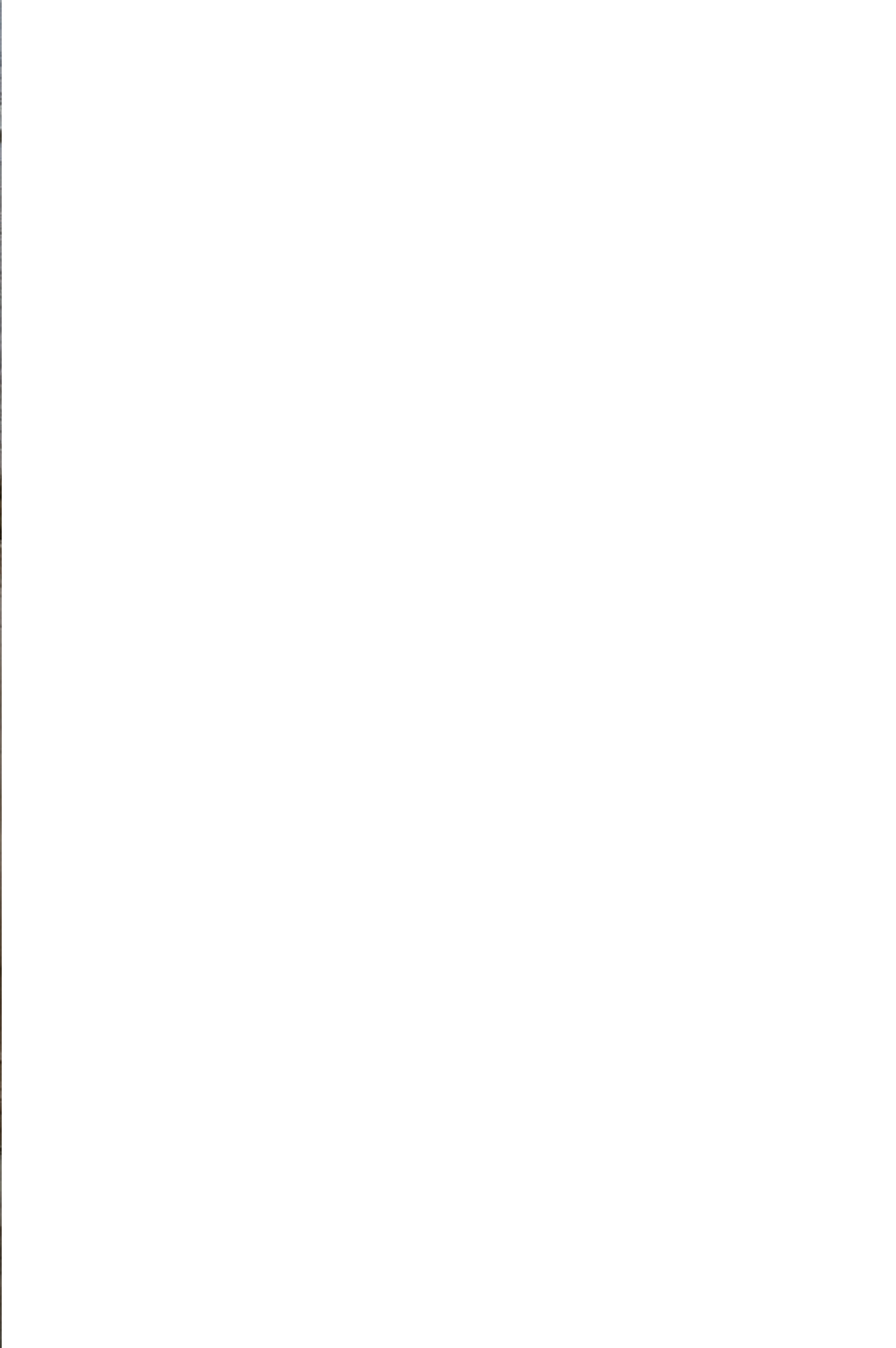
Formation préparatoire aux DSA mention «Architecture et Patrimoine»

Responsable pédagogique :

Emmanuel GARCIA

Architecte du Patrimoine

Maître de conférences associé à l'ENSAM



La formation préparatoire

LES OBJECTIFS

La formation préparatoire consiste à :

- Accompagner les étudiants architectes dans l'élaboration de leur projet de candidature aux DSA ;
- Préparer les futurs candidats aux épreuves écrites, graphiques et orales du concours d'entrée du DSA de l'Ecole de Chaillot ;
- Renforcer et/ou compléter le socle des connaissances indispensables pour présenter ce concours et induire la capacité à les mobiliser et à les mettre en application ;
- Dans un objectif plus large, préparer des professionnels aux concours des services culturels et du patrimoine de la fonction publique.
- Elargir le champ des destinataires en proposant des modules « expertises » spécifiques à des professionnels de l'architecture, de la ville et des territoires (maîtrise d'ouvrage privée/publique, ISCP, formation continue OA, AMO, ...) ;

Public concerné

- Architectes diplômés avec une expérience objective d'au moins 2 années dans le domaine des patrimoines (agence, stages, chantiers, collectivités, expériences personnelles) ;
- Etudiants en poursuite d'études dont le parcours a montré un vif intérêt pour le patrimoine. En ce sens, la HMONP, le MS « Architecture et patrimoine contemporain », un doctorat ou toute autre formation complémentaire afférente sont des plus.
- Professionnels de l'architecture, de la ville, du paysage et des territoires (maîtrise d'ouvrage privée /publique, ISCP, formation continue OA, AMO, etc.) souhaitant suivre des modules thématiques experts sur inscription à la journée ou par demi-journées.

Calendrier

De Septembre à Mai :

- 9 sessions de formations (1 session de 3.5 jours / mois), pour un total de 250 heures effectives de formation.

Déroulement et organisation des études

- > Des séances en présentiel sont organisées tous les mois (du mercredi au samedi matin inclus) alliant cours magistraux, TD & ateliers, contrôles de connaissances mensuels sous forme de QQM/QRM et note de synthèse sur des thématiques choisies ;
- > Afin que les élèves architectes puissent progresser et se perfectionner dans les techniques de croquis et de relevés, il leur est demandé de rendre une série de croquis tous les mois, à réaliser en regard d'une thématique mensuelle. Ces croquis réalisés tout au long de la formation constitueront un vivier permettant d'alimenter leur portfolio. Cette pratique régulière assure également aux étudiants architectes la formation nécessaire aux épreuves de dessin, notamment celles du concours d'entrée à l'Ecole de Chaillot ;
- > Des séances encadrées de représentation par le dessin sont organisées tous les samedi matin sur des thématiques différentes (perspective, détail d'architecture, descriptive, traitements des ombres et des valeurs, dessin de statuaire, ...) ;
- > Des ateliers de mise en application des connaissances acquises durant les cours permet aux élèves architectes d'auto-évaluer leur progression durant la formation. Ils permettent également des visites de sites et des rencontres d'acteurs et professionnels du patrimoine ;
- > Deux séminaires spécifiques de préparation au concours d'entrée de l'Ecole de Chaillot (candidatures/épreuves) sont organisés durant le second semestre ainsi qu'une journée d'épreuves blanches de mise en situation à ce concours;
- > Des conférences thématiques, ouvert à l'ensemble des étudiants de l'ENSAM permettent également de se familiariser avec des thématiques du registre du patrimoine ;

Les champs de la formation

CHAMPS STRUCTURELS

HISTOIRE DE L'ART ET DE
L'ARCHITECTURE

DESSIN ET
REPRÉSENTATION

HISTOIRE DES MATÉRIAUX
ET DES TECHNIQUES
CONSTRUCTIVES

RECHERCHE
VOCABULAIRE
ORALITÉ
ÉCRITURE



CHAMPS APPLICATIFS

PRATIQUE DU DESSIN
ET DU RELEVÉ
CARNETS DE CROQUIS

ATELIERS DE MISE
EN APPLICATION

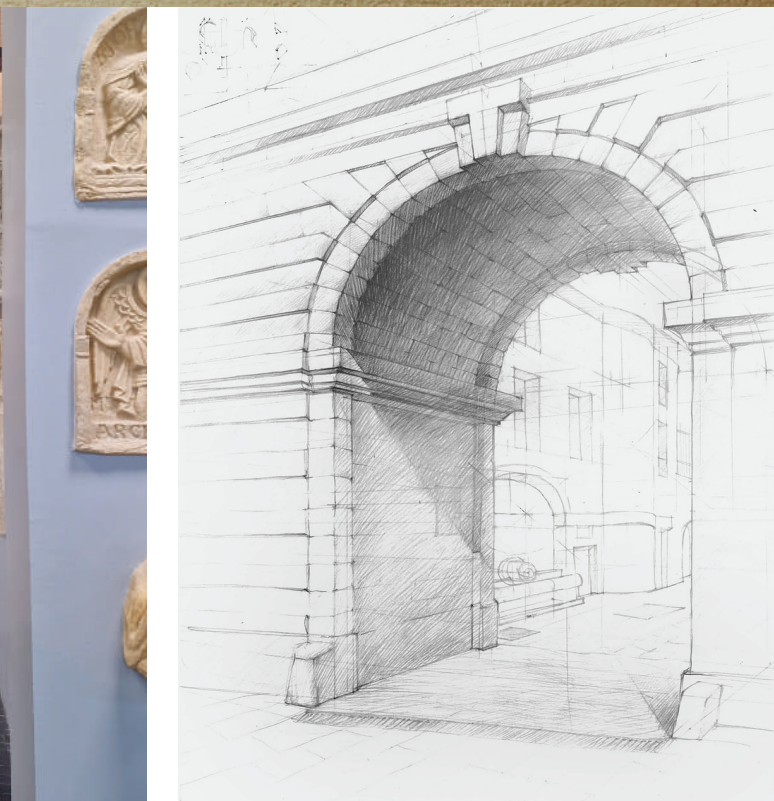
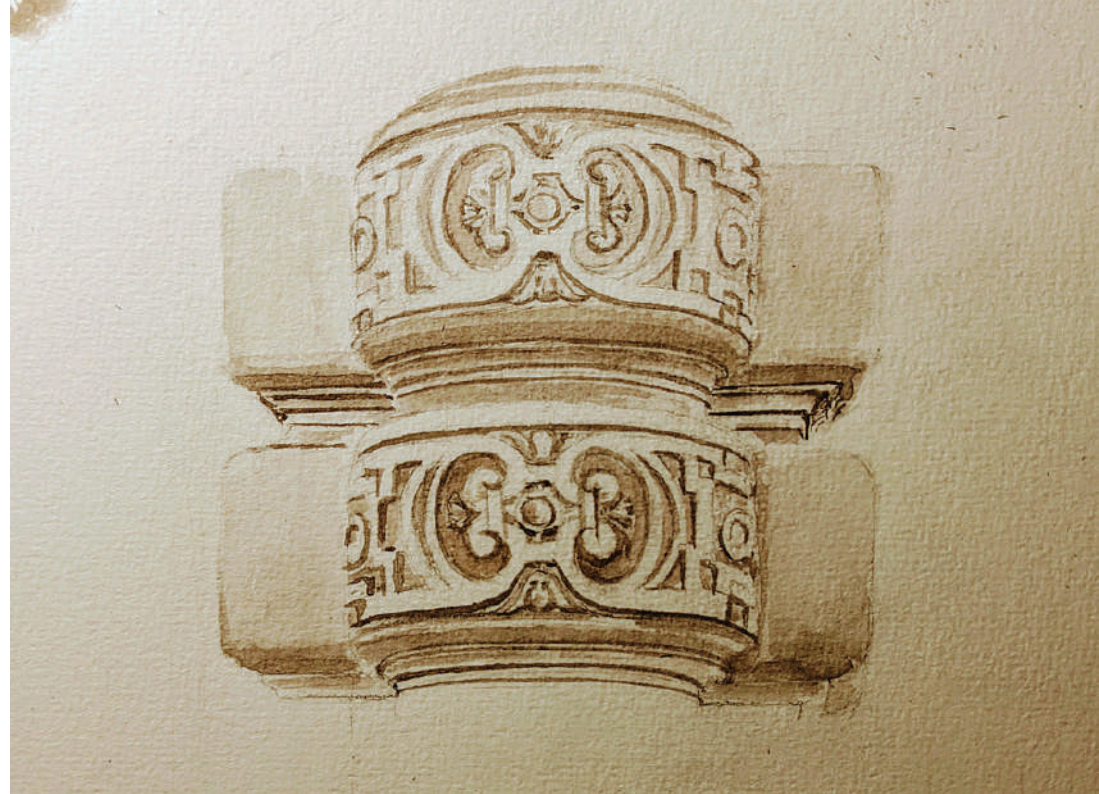
QRM/QCM
NOTES DE SYNTHÈSE
ÉPREUVES BLANCHES



CHAMPS INCLUSIFS

CONFÉRENCES

RENCONTRES
PROFESSIONNELLES
VISITES



Les champs de la formation | détail

CHAMPS STRUCTURELS

HISTOIRE DE L'ART ET DE L'ARCHITECTURE

- Les grandes périodes du moyen-âge et les lieux de cultes
- La renaissance et les Temps Modernes
- L'époque contemporaine, l'émergence de la notion de patrimoine et les questions doctrinales

DESSINER ET REPRÉSENTER L'ARCHITECTURE

- La perspective à main levée
- Du croquis minute au relevé
- Ombres et lumières
- Dessiner d'après le plâtre
- Dessiner pour comprendre, dessiner pour bâtir

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES MATERIAUX ET DES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

- Matériaux et matières (pierre, liants, terre, bois, bétons)
- Structures constructives (calculs, statique, contraintes, introduction aux désordres et aux pathologies)

RECHERCHE, VOCABULAIRE, ORALITÉ, ECRITURE (ORAL)

- la recherche documentaire appliquée au projet, appliquée au parti architectural
- le vocabulaire institutionnel et spécialisé, les acteurs
- la présentation de projet
- l'éloquence, la communication et la construction du récit
- L'analyse critique, l'élaboration et la rédaction d'une note de synthèse



Les champs de la formation | détail

CHAMPS APPLICATIFS

LES ATELIERS D'APPLICATION

- contextualisation historique
- environnements réglementaires et leurs effets
- représenter et prendre la mesure
- introduction à l'analyse constructive
- mise en perspective des enjeux
- expliquer et transmettre

CARNET DE CROQUIS THÉMATISÉ EN FONCTION DES SESSIONS (PORTFOLIO / DESSIN)

- rendu de croquis tous les mois (a minima une centaine à la fin de la formation)

SEMINAIRES ET EPREUVES BLANCHES (CONCOURS)

- préparation des phases candidatures et épreuves
- mise en situation de concours avec corrections

CHAMPS INCLUSIFS

- les conférences
- les rencontres métiers / acteurs
- les visites de sites



Modalités de candidature

CRITÈRES DE CANDIDATURE

- Diplôme d'état d'architecte (ou équivalent). La HMONP est un prérequis recommandé ;
- Expérience(s) objective(s) dans les domaines du patrimoine ;
- Diplôme C2 langue française étrangère pour les candidats étrangers non francophone ;

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Un dossier de candidature constitué d'un CV / Portfolio (limiter nombre de pages - exposer 5/7 projets différenciés présentant des expériences significatives dans les domaines des patrimoines – 2 pages A3 par projet) / Lettre de motivation)
- Une épreuve écrite sous forme de QCM
- Entretien avec un jury composé d'enseignants de l'ENSAM et de professionnels du patrimoine (a minima, un historien de l'art ou de l'architecture, un architecte du patrimoine ou ACMH extérieur, un architecte praticien enseignant ENSAM, une personnalité extérieure du monde institutionnel (AUE, ABF, DRAC, Collectivité)

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS PAR LE JURY

- Une sensibilité et une culture affirmée/éprouvée dans le domaines des patrimoines ;
- Motivation ;
- Lisibilité et pertinence du projet professionnel sous-jacent (orientation) ;
- Qualité de mobilisation des connaissances et aisance orale ;
- Qualité des documents graphiques présentés ;
- Qualité / pertinence du cursus académique.